



Compte rendu du CE du 28 mars 2017 (ex pôle Sud Ouest : Nouvelle Aquitaine et Occitanie)

Un absent de marque, le directeur régional d'Occitanie, quelques éclats et un ordre du jour bouclé en un temps record. Ce CE conclu à la mi journée ne fera pas vraiment date.

Quelques éclats avec la veille déjà la convocation dans l'urgence des délégués syndicaux par la directrice régionale de Nouvelle Aquitaine à la suite de la sortie du tract intersyndical SNJ-CGT-CFDT-SUD-FO sur l'organisation des soirées électorales. Elle n'a pas apprécié et elle le fait savoir. S'ensuit une bonne heure d'entretien et une position révélée en fin de CE. Elle veut rencontrer les rédactions de Limoges et de Poitiers et ensuite elle avisera pour accorder ou non un décrochage à chacune des 3 rédactions sur l'une des 4 tranches attribuées pour cette soirée.

Autre point de tension, durant le compte rendu de la commission emploi formation, la répartition des temps partiels et le refus de certains d'entre eux pose question. Ainsi à la rédaction de Toulouse, un journaliste a été recruté à temps partiel. Lui souhaitait plus. C'est donc un temps partiel subi alors que dans ce même service, un autre salarié s'est vu refusé le temps partiel qu'il souhaitait pour convenance personnelle. Après une première explication fumeuse, « il ne s'agit pas d'un temps partiel mais d'un forfait réduit », la direction fait machine arrière mais se braque, hausse le ton et botte en touche prétextant que le débat porte selon elle sur une personne et que ce n'est pas le lieu pour en débattre.

Lors de ce même compte rendu, notre demande d'éclaircissement sur les promotions de cadre sur place va de nouveau agacer la direction. La règle souvent invoquée de ne pas promouvoir sur place n'est plus d'actualité. Olivier Godard l'affirme « Il faut de la souplesse pour ne pas se priver de certaines opportunités » sauf que la règle aujourd'hui s'est quasiment inversée et que les nominations sur place se multiplient. Cela offre des perspectives aux femmes qui sont souvent moins mobiles, dixit la régionale de Nouvelle Aquitaine. Pas de chance, la dernière promotion en date annoncée lors de ce CE, c'est celle de Philippe Sans à Montpellier et pour le coup, cette nomination permet surtout à la direction de délester une rédaction en sureffectif à la suite des requalifications obtenues par voie de justice.

La direction rajoute tout de même qu'il est grand temps de réactiver les viviers et d'en créer d'autres pour relancer la mobilité.

Pour le reste, la Nouvelle Aquitaine prépare le passage de 4 à 5 jours de diffusion pour les matinales. Elle envisage pour cela de passer en coproduction, interne ou externe, cela reste à déterminer, la fabrication de « Pêché Gourmand ». Les moyens ainsi libérés seraient affectés aux matinales qui en auront bien besoin avec qui plus est la possibilité d'opter pour un best off sur l'une des 5 journées (à priori le vendredi).

Autres points à l'ordre du jour : les comptes rendus des deux commissions emploi-formation et économie et structure avec à la conclusion un constat similaire : moins d'ETP, plus de programmes en région et la compétence complémentaire tous azimut pour augmenter encore la productivité !

La commission emploi formation pointe également le nombre particulièrement élevé d'heures supplémentaires et le plus grand recours à l'intérim. Réponse de Bruno Girault : pour les heures sup, la moitié relève de la filière production avec notamment des chargés de prod au décompte

horaire. Les journalistes CDD en génèrent également beaucoup dans la mesure où ils sont eux aussi au décompte horaire. Pour l'intérim, il estime qu'il ne faut pas aller au delà d'un certain seuil mais sans préciser lequel et souhaiterait surtout pouvoir recourir plus souvent à des titulaires pour effectuer notamment les remplacements d'assistantes en locale.

La commission économie et structure acte pour sa part un budget de transition, transposition du 2016 à l'échelle du pôle sur 2017 à l'échelle des nouvelles régions avec des clés de répartition au plus proche de la consommation réelle de l'une et de l'autre mais pour ce qui est de l'autonomie de gestion de ces mêmes régions, il faudra patienter jusqu'à 2018. Le responsable financier du pôle tient également à préciser qu'il mène selon lui un combat permanent avec la présidence de France Télévision pour souligner les efforts déjà accomplis en région avec la baisse significative d'année en année du nombre d'ETP et demander que d'autres services soient à leur tour aussi fortement sollicités.

Un mot enfin sur les ateliers des locales, pratiquement achevés en Occitanie mais toujours en cours en Nouvelle Aquitaine. La présidente de la commission des locales est intervenue pour un point d'étape. Elle a souligné à cette occasion l'attitude très directive et les remarques déplaisantes voire insultantes des représentants de la direction particulièrement mal ressenties par les personnels concernés.

Nous avons demandé qu'un point sur ces ateliers soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CE. La direction a refusé mais la commission des locales a d'ores et déjà prévu de se réunir avant cette échéance pour rendre compte de la situation.